

A black and white photograph of a diverse audience seated in a theater, clapping and smiling. The scene is dimly lit, with stage lights visible in the background. The text is overlaid on the image.

CULTURE
BAS •
SAINT •
LAURENT

PLAN D'ACTION STRATÉGIQUE

2021-2024

NOTRE MISSION

Culture Bas-Saint-Laurent (CBSL) travaille au développement culturel de la région. Il regroupe, représente, accompagne, forme les artistes, artisans et artisanes, écrivains et écrivaines, travailleurs et travailleuses de la culture et organismes culturels bas-laurentiens, en plus d'en faire la promotion, afin de favoriser l'essor et la reconnaissance du secteur des arts et de la culture, tant au niveau régional que national. Organisme sans but lucratif, CBSL compte aujourd'hui plus de 400 membres de l'ensemble des huit MRC du Bas-Saint-Laurent.

Pour Culture Bas-Saint-Laurent, l'adoption d'un nouveau plan d'action stratégique suppose un retour sur le cheminement effectué depuis ses débuts, démontrant ainsi la cohérence et la vision dans les orientations privilégiées jusqu'ici et à l'avenir.

CULTURE
BAS •
SAINT •
LAURENT

HISTORIQUE DE CBSL

1
/5

Premier du genre au Québec, le Conseil de la culture de l'Est-du-Québec est né en 1976, à l'initiative des intervenants professionnels de la région désireux de se doter d'une structure de concertation et de représentation forte, et ce, sur un territoire immense, soit le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine. Il sera également le premier à être soutenu financièrement par le ministère des Affaires culturelles du Québec.

Depuis sa création, il possède une structure indépendante et autonome qui lui permet de jouer un rôle de représentation politique, rôle indispensable pour positionner la culture et défendre les intérêts culturels de sa région. L'organisme a toujours reçu ses principaux mandats de ses membres.

À la suite du redécoupage des régions administratives du Québec, l'organisme devient le Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent en 1994. Il regroupe prioritairement les artistes, les organismes artistiques et culturels, ainsi que les travailleurs et travailleuses de la culture de son territoire. Ses membres proviennent des huit MRC de la région : Les Basques, Kamouraska, La Matanie, La Matapédia, La Mitis, Rimouski-Neigette, Rivière-du-Loup et Témiscouata.

Les années 1980 et 1990 se caractérisent par des contextes politiques, économiques et culturels en constante évolution et commandent des interventions, non seulement par secteur d'activités culturelles ou disciplines artistiques, mais, de plus en plus, par territoire. Les municipalités devenues partie prenante du développement culturel se dotent de politiques culturelles : le Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent joue un rôle majeur dans ces démarches. L'organisme favorise l'adhésion du milieu artistique et culturel et des partenaires régionaux aux enjeux du développement culturel.

Ses liens avec les différentes instances régionales de développement se sont grandement resserrés au fil des ans. Mais plus encore, l'organisme a élargi et renforcé ses collaborations avec d'autres ministères, dont Emploi Québec, devenu un partenaire majeur. Le ministère de la Culture et des Communications (MCC) et le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) sont bien évidemment des partenaires « naturels » privilégiés et très présents, notamment pour le soutien à la mission de l'organisme, mais également pour les ententes de développement artistique et culturel.

HISTORIQUE DE CBSL

2/5

Ces partenariats se sont renforcés dans les années 2000. L'organisme est très engagé auprès des instances régionales, notamment auprès de la Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent (CRÉBSL), où il siège au conseil d'administration jusqu'à son abolition en 2014. Innovant une fois de plus, le Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent et la CRÉBSL signent une toute première entente de développement culturel, dès le début des années 2000, entente visant spécifiquement le secteur des métiers d'art en pleine structuration. D'autres partenaires s'ajouteront au fil des ans et viendront soutenir un développement artistique et culturel majeur en région.

L'organisme est dorénavant reconnu pour son expertise et sa connaissance du milieu artistique et culturel par les différentes instances régionales et nationales. Depuis sa mise sur pied, il a su adapter ses interventions selon l'évolution des réalités régionales, composant à la fois avec de nouvelles règles de gouvernance et avec une plus grande diversité de partenaires, tout en appuyant ses interventions sur les besoins et les réalités de ses membres.

Le dernier diagnostic culturel régional dirigé par CBSL a été publié en 2013. Depuis, le territoire culturel s'est grandement transformé. La planification stratégique 2013-17 a dû être interrompue en 2015, alors que nous perdions plusieurs de nos principaux partenaires, dont la CRÉBSL, la Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent (CJBSL), ainsi que la direction régionale du ministère de l'Éducation, alors appelé le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS BSL). L'Entente culturelle régionale qui rassemblait le MCC, la CRÉBSL, la CJBSL, l'ATR BSL, l'ATR Gaspésie et le Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent a pris fin au même moment. Le plan d'action issu de ce diagnostic est donc tombé au même moment, en 2015, à peine un an après son démarrage. Une table de concertation d'urgence pour l'avenir de la culture au BSL a rapidement été mise en place par l'organisme.

HISTORIQUE DE CBSL

3
/5

En 2017, la majorité des conseils de la culture changent de nom. Ainsi, le Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent devient **Culture Bas-Saint-Laurent**. Le Réseau des conseils régionaux de la culture (RCRCQ), composé de 16 organismes représentant l'ensemble des régions du Québec, agit en solidarité afin de représenter les spécificités territoriales auprès des partenaires nationaux. Des démarches dirigées par le RCRCQ prennent forme depuis 2012, dont celle sur la citoyenneté culturelle des jeunes et, en 2020, le projet de découvrabilité Dia-log.

Culture Bas-Saint-Laurent est actuellement à un moment charnière de son histoire. Il y a eu beaucoup de mouvements internes dans la dernière année, mais une toute nouvelle équipe est maintenant en place, ce qui permet d'envisager la suite avec confiance. Une grande restructuration de l'organisme est en cours pour en assurer une saine gouvernance et pour le consolider tant sur le plan des ressources humaines que financières.

En 2021, sur fond de pandémie et de restructuration, CBSL poursuit sa mission et demeure plus que jamais à l'écoute et au service des travailleurs professionnels et des travailleuses professionnelles en arts et culture de sa région et de ses quelque 400 membres.

UN PLAN D'ACTION EN PLEINE CRISE SANITAIRE

Nous vivons actuellement une **crise sanitaire historique** qui ébranle fortement le milieu culturel. Il est encore tôt pour mesurer l'impact d'une telle crise sur le plan culturel et artistique, sur nos artistes, sur nos organismes, mais aussi sur nos enfants et dans nos collectivités. D'un point de vue régional, la situation est préoccupante et la planification de la relance n'est pas simple puisque notre milieu est en période de suradaptation depuis maintenant plus d'un an. La **fragilité de nos milieux** est accentuée par la **complexité de nos réalités locales et sectorielles**, ainsi que par la rapidité des décisions prises au niveau national.

CBSL est conscient que nous devons **être vigilants collectivement** et **prioriser rapidement nos actions** pour continuer de soutenir le milieu culturel à court terme. Il nous faut mieux connaître la situation actuelle en arts et culture au BSL pour développer des argumentaires solides et, ainsi, **protéger et défendre les intérêts du milieu culturel**.

UN PLAN D'ACTION EN PLEINE CRISE SANITAIRE

CBSL est le seul organisme qui rassemble et représente l'ensemble du secteur culturel au BSL, toutes disciplines confondues. Ces dernières années, la vitalité culturelle régionale, le virage numérique et l'avancement des pratiques ont grandement influencé le développement du secteur. Les acteurs du milieu ont **besoin plus que jamais de se regrouper et de se concerter** afin d'envisager la suite, particulièrement en vue de la relance qui suivra la crise sanitaire mondiale. Cette crise a grandement transformé nos moyens de nous regrouper et de nous concerter.

L'année a aussi été marquée par des questionnements mondiaux autant que locaux. Il nous semble incontournable de penser la suite de l'organisme et la continuité de nos mandats dans une **perspective de développement durable**. Notre plan d'action stratégique triennal engage notre organisme à valoriser les qualités durables des arts, de la culture et du patrimoine (utilisation des ressources locales, circulation locale et régionale, etc.) leur permettant de **répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre à leurs propres besoins**.

Avec ce plan d'action, **CBSL se tourne vers ses membres** et s'engage dans la poursuite de son histoire. Nous souhaitons développer une vision qui présente CBSL comme un **interlocuteur de premier plan**, à qui on se réfère automatiquement dans tous les secteurs du développement régional.



DEUX GRANDES PRIORITÉS

1. Poursuivre la restructuration de Culture Bas-St-Laurent;
2. Agir au service des priorités des membres pour la relance, dans la mesure de nos ressources et en cohérence avec notre mission.

PLAN D'ACTION

Le fruit de plusieurs étapes de travail

- L'amorce de la réflexion sur les mandats, les rôles de CBSL et le modèle de gestion accompagné par le Living lab en innovation ouverte (LLIO) du Cégep de Rivière-du-Loup en 2018.
- Près d'une trentaine de rencontres d'équipe. Onze sessions de discussions sectorielles au printemps 2020 : Les Rendez-vous (des) confinés!
- À l'hiver 2021, nous avons fait un sondage en ligne pour prendre le pouls des membres quant à l'appréciation des services offerts par CBSL et pour leur permettre d'exprimer leurs besoins.
- Plusieurs rencontres ainsi qu'un lac-à-l'épaule en avril 2021 avec le conseil d'administration nous a permis de travailler sur notre vision de l'écosystème culturel bas-laurentien et sur les objectifs du plan d'action stratégique.
- Un sondage fut réalisé lors de la présentation du plan d'action à l'assemblée générale annuelle du 10 juin 2021.

Les éléments du plan d'action priorisés par les membres lors de l'AGA de juin 2021 sont identifiés par cette icône



STRATÉGIE TRANSVERSALE

La stratégie numérique de CBSL s'insère de manière transversale dans le plan d'action au service des deux grandes priorités énoncées. Nous avons la chance d'avoir un agent de développement numérique (ADN) dans l'équipe. Notre ADN fait partie du réseau des agents de développement numérique du Québec (RADN) initié par le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Ce réseau nous donne accès à des ressources et à des connaissances dans tous les secteurs liés au numérique. Nous poursuivons nos échanges avec le milieu, nos partenaires et nos collaborateurs en matière d'innovation, de recherche, de formation et d'accompagnement.

NUMÉRIQUE

Les éléments du plan d'action liés à la stratégie numérique sont identifiés par cette icône



PLAN D'ACTION

MANDATS → OBJECTIFS → ACTIONS → CIBLES

MANDATS

- 1 - Regrouper et concerter
- 2 - Mobiliser et représenter
- 3 - Accueillir et accompagner

- 4 - Former
- 5 - Communiquer
- 6 - Administrer

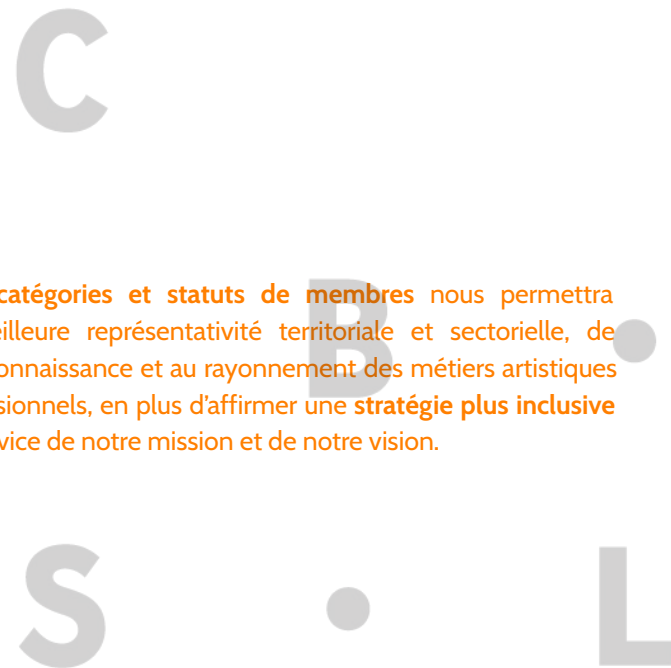
LÉGENDE

A grayscale background image showing a group of people on a waterfront promenade. In the foreground, a woman is seated on a bench, looking towards the water. To her right, another person is seated, and further back, a man in a hoodie is walking. The background features a body of water and a distant shoreline under a cloudy sky.

ATR	Association touristique
CALQ	Conseil des arts et des lettres du Québec
CBSL	Culture Bas-Saint-Laurent
CDRIN	Centre de développement et de recherche en intelligence numérique
CJE	Carrefour jeunesse emploi
CRD	Collectif régional de développement
ÉSBSL	Économie sociale Bas-Saint-Laurent
Llio	Living lab en innovation ouverte du Cégep de Rivière-du-Loup
MAMH	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MCC	Ministère de la Culture et des Communications du Québec
MFOR	Mesure de formation de la main-d'œuvre — Volet entreprises (MFOR-e)
PAFOR	Programme d'aide aux organismes de regroupement
RADN	Réseau des agents numériques du Québec
RCRCQ	Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec
TREMBSL	Table régionale des Élus municipaux du Bas-Saint-Laurent
URLS BSL	Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent

REGROUPER ET CONCERTER

La **révision des catégories et statuts de membres** nous permettra d'assurer une meilleure représentativité territoriale et sectorielle, de contribuer à la reconnaissance et au rayonnement des métiers artistiques et culturels professionnels, en plus d'affirmer une **stratégie plus inclusive et solidaire**, au service de notre mission et de notre vision.



mandat : 1 de 6

REGROUPER ET CONCERTER

Objectif 1

Identifier et documenter les acteurs et actrices et les enjeux du développement culturel régional.

Action 1.1

Identifier les acteurs de l'écosystème culturel afin de mieux comprendre le cycle du développement de la culture au BSL.

Proposition de cibles :

- Brosser un portrait de l'écosystème des acteurs et actrices qui contribuent au développement culturel du BSL avec son équipe et le CA.
- Préciser le portrait et le compléter dans le diagnostic culturel (voir en 1.3).

mandat : 1 de 6

REGROUPER ET CONCERTER

Objectif 1

Identifier et documenter les acteurs et actrices et les enjeux du développement culturel régional.

Proposition de cibles :

- Tenir des rencontres de consultation sur l'écosystème culturel du BSL et sur la révision des catégories de membres.
- Rédiger une proposition de révision des catégories et des statuts de membres (des cotisations et avantages consentis) et la présenter au CA pour validation.
- Tenir une assemblée générale spéciale pour adopter les nouveaux statuts.

Action 1.2

Réviser les catégories et les statuts de membres afin d'assurer une plus grande reconnaissance, inclusion et représentativité de l'écosystème culturel régional.



Planifier la présentation et l'implantation des catégories de membres dans ses outils et services et accompagner la transition de ses membres.



Développer une stratégie de recrutement cohérente avec les nouvelles catégories de membres issues de la révision (voir 1.3).

mandat : 1 de 6

REGROUPER ET CONCERTER



Objectif 1

Identifier et documenter les acteurs et actrices et les enjeux du développement culturel régional.

Action 1.3

Réaliser un diagnostic culturel du BSL incluant une étude d'impact de la culture sur le développement régional.

Proposition de cibles :

- Coordonner la réalisation du diagnostic en collaboration avec le CA, les membres et les partenaires.

mandat : 1 de 6

REGROUPER ET CONCERTER

Objectif 2

Susciter l'engagement de ses membres par du réseautage et de la concertation.

Action 2.1

Élaborer une réflexion stratégique sur le patrimoine ainsi qu'un plan d'action triennal.

Proposition de cibles :

- Former un comité d'experts et le consulter, ainsi que la Table des agents culturels du BSL et les partenaires.
- Rédiger une réflexion stratégique et un plan d'action en étroite collaboration avec le conseil d'administration et l'équipe.
- Faire des démarches de financement pour l'embauche d'une ressource et pour la réalisation du plan d'action.

mandat : 1 de 6

REGROUPER ET CONCERTER

Objectif 2

Susciter l'engagement de ses membres par du réseautage et de la concertation.

Action 2.2

Créer des occasions de concertation cohérentes avec les priorités du milieu.

Proposition de cibles :

- Tenir au moins deux rencontres de la Table des agents culturels par année.
- Relancer la concertation du milieu muséal.
- Réaliser une consultation par année liée aux enjeux et aux priorités de ses membres.
- Relancer un comité régional culture-éducation.
- Poursuivre la concertation avec ses partenaires en innovation (CDRIN, Llio, ÉSBSL).

mandat : 1 de 6

REGROUPER ET CONCERTER

Objectif 2

Susciter l'engagement de ses membres par du réseautage et de la concertation.

Action 2.3

Créer des moments propices au réseautage avec ses membres.

Proposition de cibles :

- Tenir au moins deux rencontres de la Table des agents culturels par année.
- Faire une tournée des MRC pour mieux connaître ses membres et être à l'écoute de leurs réalités.
- Offrir des lieux de rassemblements et du temps de réseautage au moins deux fois par année.
- Encourager la solidarité et l'entraide des membres entre eux et contribuer à la création d'une communauté.

mandat : 1 de 6

REGROUPER ET CONCERTER



Objectif 2

Susciter l'engagement de ses membres par du réseautage et de la concertation.

Action 2.4

Contribuer à l'amélioration des conditions de travail en culture au BSL par la création et l'implantation d'une communauté technoculturelle pour l'amélioration des conditions de travail en culture au BSL.

Proposition de cibles :

- Mobiliser le milieu culturel par des entrevues, des rencontres de consultation et la priorisation de chantiers de travail.



Développer une communauté de pratique à la fois virtuelle et en présence composée de ses membres et accompagner le processus.



Créer un outil de transfert numérique pour ses membres professionnels et professionnelles.

mandat : 2 de 6

MOBILISER, REPRÉSENTER

Le rythme de transformation des secteurs et des organismes demande **d'assurer une veille** en étroite collaboration avec nos membres. C'est essentiel pour **représenter les intérêts du milieu culturel bas-laurentien** sur la scène régionale et nationale. CBSL devra être présent auprès des instances locales, régionales et nationales afin de bien faire circuler l'information et de présenter les spécificités régionales du milieu culturel.

Depuis le début de son histoire, notre organisme a stimulé les rencontres, les collaborations et les maillages entre les artistes, les organismes, les partenaires et les collectivités, dans une perspective de **consolidation** et de **développement culturel**. Nous allons donc poursuivre sur cette lancée. Nous espérons susciter la **solidarité des membres** et **mobiliser** les collectivités au service d'un développement culturel régional durable.



mandat : 2 de 6

MOBILISER, REPRÉSENTER

Objectif 3

Assurer une veille et représenter les intérêts du milieu culturel bas-laurentien sur la scène locale, régionale et nationale.

Proposition de cibles :

- Assurer au mieux une équité de présence de l'équipe et des membres du conseil d'administration lors des activités de ses membres, par une veille et une compilation.

Action 3.1

Être présent lors des événements importants pour les membres.

mandat : 2 de 6

MOBILISER, REPRÉSENTER

Objectif 3

Assurer une veille et représenter les intérêts du milieu culturel bas-laurentien sur la scène locale, régionale et nationale.

Proposition de cibles :

- Développer une structure de veille stratégique et de représentation, ainsi qu'une agilité entre la direction et le conseil d'administration.

Action 3.2

Assurer une veille pour représenter les membres auprès des partenaires, des instances gouvernementales et des médias.

mandat : 2 de 6

MOBILISER, REPRÉSENTER



Objectif 3

Assurer une veille et représenter les intérêts du milieu culturel bas-laurentien sur la scène locale, régionale et nationale.

Proposition de cibles :

- Être actif et représenter le BSL au conseil d'administration du RCRCQ.
- Poursuivre son engagement au sein des réseaux nationaux, dont le RADN.
- Poursuivre son activité auprès des réseaux régionaux :
Table régionale sur l'emploi saisonnier au BSL et Forum régional du CRD.
- Rétablir un lieu d'échange avec les municipalités.

Action 3.3

Augmenter sa présence dans les instances locales, régionales et nationales.

- Participer au comité en loisirs et médiation culturelle avec l'URLS BSL et le MCC.
- S'engager dans des comités aviseurs pour représenter le milieu culturel.
- Poursuivre son partenariat avec le RCRCQ dans le cadre des projets Citoyenneté culturelle des jeunes et Dia-log.
- Développer ou consolider ses liens avec les organismes de regroupement et les associations nationales.

Plan d'action 24 → 55

mandat : 2 de 6

MOBILISER, REPRÉSENTER

Objectif 3

Assurer une veille et représenter les intérêts du milieu culturel bas-laurentien sur la scène locale, régionale et nationale.

Action 3.4

Contribuer à maintenir et à augmenter les investissements en culture, en cohérence avec les réalités du milieu.

Proposition de cibles :

- Renouveler l'Entente de partenariat territorial avec les huit MRC, les villes et le CALQ.
- Représenter et défendre les intérêts du milieu culturel bas-laurentien en matière de financement et de programmes de soutien.

mandat : 2 de 6

MOBILISER, REPRÉSENTER

Objectif 4

Développer un positionnement de la culture comme levier important du développement régional durable.

Action 4.1

Augmenter la reconnaissance du rôle de la culture dans le développement local et régional durable.

Proposition de cibles :

- Poursuivre les collaborations, les alliances, les maillages avec des partenaires de secteurs complémentaires au secteur culturel.
- Relancer la collaboration avec l'ATR BSL et l'ATR Gaspésie (dans les MRC de La Matanie, de La Mitis et de La Matapédia).

mandat : 2 de 6

MOBILISER, REPRÉSENTER

Objectif 4

Développer un positionnement de la culture comme levier important du développement régional durable.

Proposition de cibles :

- Formuler une vision qui présente l'organisme comme un interlocuteur de premier plan, à qui on se réfère automatiquement dans tous les secteurs de l'économie.
- Mettre à jour et décrire les valeurs de l'organisme.

Action 4.2

Formuler une vision claire, inscrite dans une perspective de développement durable.

mandat : 3 de 6

ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER

Depuis plus de quinze ans, CBSL développe son **service d'accompagnement**. Entre 2006 et 2015, le service était soutenu financièrement par la Commission jeunesse du BSL et se concentrait sur la relève artistique professionnelle. Depuis la fermeture de la CRÉBSL et de la Commission jeunesse, CBSL a réussi à développer un partenariat unique au Québec avec les huit MRC du territoire. Ce partenariat s'est attaché à l'**Entente de partenariat territorial** en créant un **volet 5**, qui nous a permis de maintenir et de consolider le service. Depuis, le volet 5 nous permet de répondre à une demande croissante en accompagnement.

C'est aussi ce volet qui nous a permis d'implanter, à l'été 2019, une **équipe de ressources volantes pigistes** composée d'artistes et de gestionnaires culturels du territoire dont les expertises sont complémentaires à celles de l'équipe interne de CBSL. **Cette formule unique au Québec** fait de CBSL un chef de file en accompagnement et contribue grandement à la professionnalisation, au développement professionnel, ainsi qu'à l'avancement des pratiques au BSL. Dans le cadre du plan d'action triennal 2021-2024, nous poursuivons nos efforts pour maintenir un **accueil chaleureux** et poursuivre le **développement du service d'accompagnement**.



mandat : 3 de 6

ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER

Objectif 5

Maintenir un accueil chaleureux.

Action 5.1

Améliorer le processus d'accueil.

Proposition de cibles :

- Améliorer l'espace physique d'accueil dans ses bureaux.



Structurer des processus d'accueil chaleureux par ses différents outils de communication.

mandat : 3 de 6

ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER



Objectif 6

Maintenir un accueil chaleureux.

Action 6.1

Consolider et poursuivre le développement du service d'accompagnement selon la disponibilité et l'expertise de ses ressources.

Proposition de cibles :

- Poursuivre l'accompagnement des artistes et des organismes (membres et non-membres) dans le cadre de l'Entente de partenariat territorial.
- Veiller à promouvoir et à offrir un accès équitable au service d'accompagnement sur le territoire.
- Poursuivre la structuration du service d'accompagnement et clarifier les balises du service.
- Poursuivre le développement de l'équipe des ressources volantes.
- Répondre aux besoins d'accompagnement de ses membres en matière de développement culturel.

mandat : 4 de 6

FORMER

Le **service de formation continue** joue un rôle clé dans le mandat de CBSL. Grâce à ce service, nous pouvons non seulement répondre aux besoins en matière de **développement des compétences** en culture, mais aussi contribuer à l'**avancement des pratiques** de l'ensemble des secteurs culturels et artistiques. Ainsi, la **rétenion des professionnels** et professionnelles en arts et culture et l'**attractivité du secteur** dépendent, entre autres, de l'accès à des services de formation spécifiques aux travailleurs et travailleuses de la culture.

CBSL est conscient que les secteurs de la formation et de l'éducation sont en grande transformation. Même si la majorité de nos activités de formation ont été présentées en ligne cette année, nous constatons que les besoins de formation sont **de plus en plus spécifiques au contexte régional**, voire local. CBSL poursuit également ses efforts pour assurer une **complémentarité** avec les différents services de formation au régional et au national, ainsi que son engagement dans les réseaux des professionnels et professionnelles de la formation en culture au Québec.





Objectif 7

Contribuer au développement professionnel du milieu culturel.

Proposition de cibles :

- Poursuivre l'accompagnement des artistes et des organismes (membres et non-membres) dans le cadre de l'Entente de partenariat territorial.
- Veiller à promouvoir et à offrir un accès équitable au service d'accompagnement sur le territoire.
- Poursuivre la structuration du service d'accompagnement et clarifier les balises du service.

Action 7.1

Offrir des formations de groupe et des perfectionnements sur mesure en adéquation avec les besoins du milieu dans le cadre de la Mesure de formation de la main-d'œuvre — Volet entreprises (MFOR-e).

- Poursuivre le développement de l'équipe des ressources volantes.
- Répondre aux besoins d'accompagnement de ses membres en matière de développement culturel.

FORMER

Objectif 7

Contribuer au développement professionnel du milieu culturel.

Proposition de cibles :

- Poursuivre l'accompagnement des artistes et des organismes (membres et non-membres) dans le cadre de l'Entente de partenariat territorial.
- Veiller à promouvoir et à offrir un accès équitable au service d'accompagnement sur le territoire.
- Poursuivre la structuration du service d'accompagnement et clarifier les balises du service.

Action 7.1

Offrir des formations de groupe et des perfectionnements sur mesure en adéquation avec les besoins du milieu dans le cadre de la Mesure de formation de la main-d'œuvre — Volet entreprises (MFOR-e).

- Poursuivre le développement de l'équipe des ressources volantes.
- Répondre aux besoins d'accompagnement de ses membres en matière de développement culturel.

mandat : 4 de 6

FORMER

Objectif 7

Contribuer au développement professionnel du milieu culturel.

Action 7.2

Développer un volet de formation complémentaire à la mesure de formation avec Emploi Québec.

Proposition de cibles :

- Offrir une formation par année donnée par un membre de son équipe.
- Offrir de la formation à des clientèles non admissibles au besoin, comme ses ressources volantes et les membres de son conseil d'administration.

mandat : 4 de 6

FORMER

Objectif 8

Contribuer au développement de la formation en culture avec les partenaires régionaux et nationaux.

Action 8.1

Poursuivre son engagement dans les réseaux des professionnels et professionnelles de la formation en culture au Québec.

Proposition de cibles :

- Participer aux rencontres mensuelles des coordonnateurs et coordonnatrices à la formation continue du Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec (RCRCQ).
- Participer aux rencontres de Compétence culture.

mandat : 4 de 6

FORMER

Objectif 8

Contribuer au développement de la formation en culture avec les partenaires régionaux et nationaux.

Action 8.2

Faciliter et améliorer la collaboration avec les partenaires qui offrent de la formation afin d'être complémentaire par rapport à eux.

Proposition de cibles :

- Démarrer un projet pilote en accompagnement de la relève avec le CJE de Rimouski.
- Assurer une complémentarité de services avec Économie Sociale BSL, les espaces de coworking du BSL, l'École d'entrepreneuriat du Québec – Campus Bas-Saint-Laurent, etc.

mandat : 4 de 6

FORMER

Objectif 8

Contribuer au développement de la formation en culture avec les partenaires régionaux et nationaux.

Action 8.3

Contribuer à la formation de la jeune relève, à la professionnalisation et à la vitalité du milieu culturel.

Proposition de cibles :

- Faciliter les liens entre l'UQAR et les milieux professionnels lors du démarrage du certificat en création artistique.
- Relancer la démarche pour la création d'une formation en gestion des organismes culturels à l'UQAR.
- Soutenir les écoles de formation dans leur démarche de reconnaissance.

mandat : 5 de 6

COMMUNIQUER

Les communications **sont au cœur de la mission** de CBSL. En tant qu'organisme de regroupement, de concertation et de représentation, nos mandats et nos activités dépendent de la **qualité de nos communications**. Pour ce plan d'action triennal, nous allons investir beaucoup d'énergie à la **restructuration de notre base de données** et de notre **site Internet** afin de favoriser une **meilleure accessibilité** et une plus grande **découvrabilité** à notre organisation, à nos services, à nos actions et à nos expertises.

Notre base de données ne nous permet pas, actuellement, de joindre nos membres de manière très ciblée. La **révision des catégories de membres** guidera la restructuration de nos outils afin de mieux communiquer la fierté de nos membres, de les promouvoir et de contribuer à la **reconnaissance de l'identité culturelle et artistique** de notre territoire.



mandat : 5 de 6

COMMUNIQUER

Objectif 9

**Communiquer la fierté de nos membres,
promouvoir et contribuer à la reconnaissance de
l'identité culturelle et artistique de notre
territoire.**

Proposition de cibles :



Stabiliser son événement à l'automne et accroître son rayonnement.

- Poursuivre le développement des prix par l'ajout de nouveaux prix, dont au moins un prix en patrimoine.

Action 9.1

Pérenniser la remise de prix annuelle et poursuivre le développement de l'événement.

mandat : 5 de 6

COMMUNIQUER

Objectif 9

**Communiquer la fierté de nos membres,
promouvoir et contribuer à la reconnaissance de
l'identité culturelle et artistique de notre
territoire.**

Proposition de cibles :



Faire la promotion de la diffusion des projets soutenus en identifiant l'Entente.



Élaborer une stratégie de promotion et de diffusion de l'Entente dans ses outils Web.

Action 9.2

Réaliser des actions de promotion qui mettent en lumière les projets soutenus dans le cadre de l'Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité du BSL.



Objectif 9

**Communiquer la fierté de nos membres,
promouvoir et contribuer à la reconnaissance de
l'identité culturelle et artistique de notre
territoire.**

Proposition de cibles :



Mettre à jour sa stratégie de communication.



Mettre en œuvre sa politique ou stratégie de communication.

- Évaluer annuellement sa politique ou stratégie et l'ajuster au besoin.

Action 9.3

Assurer une veille et accroître le rayonnement de nos membres et de l'identité culturelle du BSL.

mandat : 5 de 6

COMMUNIQUER

Objectif 10

Optimiser son site Web et sa base de données pour faciliter l'accès à l'organisme.

Action 10.1

Procéder à une refonte du site Web et de la base de données afin de répondre aux besoins des catégories de membres et aux mandats de l'organisme.

Proposition de cibles :



Analyser ses outils et la portée de ses actions de promotion en vue de la refonte du site Web.



Faire un appel d'offres, coordonner la refonte en collaboration avec l'équipe afin de faire le lancement de son nouveau site en 2022.

mandat : 5 de 6

COMMUNIQUER

Objectif 11

Informar ses membres de manière privilégiée.

Action 11.1

Structurer ses communications afin d'assurer un accès à de l'information selon les catégories de membres.

Proposition de cibles :



Créer des infolettres spéciales, des envois ciblés et des outils en cohérence avec les nouvelles catégories de membres.

- Mettre en place une campagne de promotion de ses services.

mandat : 5 de 6

COMMUNIQUER

Objectif 11

Informar ses membres de manière privilégiée.

Action 11.2

Encourager l'appartenance et la solidarité dans ses communications.

Proposition de cibles :

- Parler au « nous » à son public.
- Bonifier la politique éditoriale par l'ajout d'une écriture plus inclusive dans ses communications.

mandat : 6 de 6

ADMINISTRER

CBSL a traversé une période difficile à l'interne avant même la mise sur pause en raison de la pandémie. Rapidement, le conseil d'administration a engagé une **direction par intérim** pour voir aux tâches urgentes, pour soutenir l'équipe et assurer la continuité des services. Une toute **nouvelle équipe** est maintenant en place depuis quelques mois et travaille à la **restructuration de l'organisme** ainsi qu'à la **réalisation des mandats**. Cette restructuration est l'une des deux priorités de CBSL pour ce plan d'action triennal. Il nous apparaît incontournable de stabiliser CBSL et de planifier la suite. Ainsi, nous avons pour objectifs d'assurer une **saine gouvernance**, de **consolider l'organisme** et de **structurer les pratiques internes**.

C

B

S

L



mandat : 6 de 6

ADMINISTRER

Objectif 12

Assurer une saine gouvernance.

Action 12.1

Développer des outils de gestion, de communications et de suivis.

Proposition de cibles :

- Rédiger une politique de gouvernance et mettre à jour le cahier de l'administrateur.
- Tenir un tableau de bord à jour pour informer le conseil d'administration (CA) de l'avancement du plan d'action.



Archiver les documents soumis au CA et les outils de gestion dans un dossier Google Drive confidentiel.

- Mettre à jour ses règlements généraux, en étroite collaboration avec les administrateurs, et les adopter lors d'une assemblée générale extraordinaire.

mandat : 6 de 6

ADMINISTRER

Objectif 12

Assurer une saine gouvernance.

Action 12.2

Former des comités de suivi liés au plan d'action triennal.

Proposition de cibles :

- Structurer le rôle du conseil exécutif et du comité RH.
- Former le comité règlements généraux et catégories de membres.
- Former des comités de projets et des comités aviseurs au besoin.

ADMINISTRER

Objectif 13

Consolider l'organisme tant sur le plan de ses ressources humaines que financières.

Action 13.1

Renouveler et bonifier les ententes de financement avec ses partenaires.

Proposition de cibles :

- Renouveler son soutien au fonctionnement par le Programme d'aide au fonctionnement des organismes de regroupement (PAFOR) du ministère de la Culture et des Communications (MCC) pour 2021-2024.
- Renouveler l'accord de coopération avec le CALQ 2022-2025.
- Renouveler annuellement la mesure de formation avec Service Québec.
- Renouveler l'Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité du BSL, ainsi que le volet 5 avec le CRD et les huit MRC du BSL pour 2022-2025. Les partenaires sont : le CALQ; les MRC de Kamouraska, de La Matanie, de La Matapédia, de La Mitis, des Basques, de Rimouski-Neigette, de Rivière-du-Loup et de Témiscouata; les villes de La Pocatière, de Matane, de Mont-Joli et de Rimouski, en collaboration avec le CRD.

ADMINISTRER

Objectif 13

Consolider l'organisme tant sur le plan de ses ressources humaines que financières.

Action 13.2

Organiser le financement, la réalisation, le suivi stratégique et l'évaluation du plan d'action en fonction des ressources disponibles.

Proposition de cibles :



Créer et entretenir des outils de suivi, de compilation et de planification annuelle collectifs qui permettent de vérifier l'atteinte de ses cibles et faciliter la rédaction des rapports.

- Embaucher un agent ou une agente en patrimoine pour le plan d'action stratégique triennal en patrimoine.



Planifier une stratégie de financement pour la poursuite de la communauté technoculturelle pour l'amélioration des conditions de travail en culture.

- Faire un bilan annuel de l'avancement du plan triennal.

mandat : 6 de 6

ADMINISTRER

Objectif 14

Structurer et actualiser les pratiques internes.

Action 14.1

Planifier le redressement de ses outils de travail liés au Web et au numérique pour augmenter la qualité de ses services.

Proposition de cibles :



Structurer l'archivage des documents internes et les processus de sauvegarde.



Poursuivre et améliorer son utilisation des outils collaboratifs tant en gestion de projet qu'en travail collectif au quotidien.



Développer une base de données avec des experts en cohérence avec ses besoins et les nouvelles catégories de membres.

mandat : 6 de 6

ADMINISTRER

Objectif 14

Structurer et actualiser les pratiques internes.

Action 14.2

Poursuivre la restructuration des postes, des tâches, des outils de suivi, des évaluations, etc.

Proposition de cibles :

- Rédiger une politique des ressources humaines, une politique de télétravail, une politique de rémunération et une échelle salariale.
- Rédiger des cahiers des charges pour l'ensemble des postes afin d'assurer une continuité et de conserver l'expertise des processus.

ADMINISTRER

Objectif 14

Structurer et actualiser les pratiques internes.

Action 14.3

Poursuivre l'implantation d'un modèle de gestion basé sur l'entraide et le leadership démocratique.

Proposition de cibles :

- Planifier des rencontres trimestrielles entre la direction et chaque membre du personnel pour s'assurer du bien-être de chacun et chacune et échanger sur les objectifs ciblés.
- Planifier une rencontre d'évaluation annuelle avec chaque membre du personnel.
- Faire une rencontre de bilan d'équipe à chaque année avec un ordre du jour collectif.

- Démarrer des processus de partage d'expertise et de codéveloppement à l'interne.

NOS PARTENAIRES

Culture Bas-Saint-Laurent est soutenue au fonctionnement
par le ministère de la culture et des communications du québec



NOS PARTENAIRES



SERVICE DE FORMATION CONTINUE

ACCORD DE COOPÉRATION CALQ CBSL



NOS PARTENAIRES



2021

CULTURE
BAS •
SAINT •
LAURENT